

Dossier de demande de subvention 2026

LECTURE PUBLIQUE ET BIBLIOTHÈQUES

Développement de ressources documentaires et d'outils d'animation en faveur de publics prioritaires

► Date limite de réception du dossier : 27 février 2026 ◀

Les dossiers sont à adresser à :

Monsieur le Président du Département
Département de la Moselle - Sports, Jeunesse et Culture
Lecture publique et des bibliothèques
1 rue du Pont Moreau - C.S. 11096 - 57036 METZ CEDEX 1

Publics visés :

La petite enfance (0-6 ans), les adolescents, les personnes en situation de handicap, les séniors, les adultes en difficulté d'insertion, les publics éloignés de la lecture et les publics empêchés (en situation d'illettrisme, allophones, dys...) - liste non exhaustive.

Nature des dépenses subventionnables :

Les acquisitions peuvent concerter des livres, supports audio vidéo, périodiques et ressources d'animation (kamishibaï, jeux, Raconte-tapis®...).
Sont exclus les matériels permettant la fabrication des outils d'animation.
Une bonification pourra être appliquée pour les bibliothèques s'engageant à acquérir des jeux ou collections adaptées à destination des personnes en situation de handicap (DYS, facile à lire, livres en gros caractères, livres tactiles, livres audio, etc..).

1. Le demandeur (Commune, Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

EPCI / Commune de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

N° SIRET (**obligatoire**) :

Bibliothèque :

Nom du responsable de la bibliothèque :

Tél. : Email :

Date de la formation de base du responsable de la bibliothèque :

2. Analyse des collections actuelles et des publics potentiels

- Chiffres 2025

(se reporter à la fiche annexe)

3. Présentation du projet

(à compléter avec l'aide du référent de territoire de la DLPB)

- ▶ Ce dossier de subvention a vocation à aider le développement de collections et outils d'animation en faveur des publics prioritaires tels que **la petite enfance (0-6 ans), les adolescents, les personnes en situation de handicap, les séniors, les adultes en difficulté d'insertion, les publics éloignés de la lecture et les publics empêchés (en situation d'illettrisme, allophones, dys...)** - (liste non exhaustive) ;

Le projet global présentera :

- ▶ Les objectifs à atteindre ;

- ▶ Le(s) public(s) visé(s) ;

Petite enfance

Adolescents

Séniors

Personnes en situation de handicap

Adultes en difficulté d'insertion

Public éloigné de la lecture ou empêché(à préciser) :

- ▶ Les collections à développer (pour un ou plusieurs publics prioritaires ou empêchés) ;

- ▶ Les outils d'animation envisagés (pour un ou plusieurs publics prioritaires ou empêchés) ;

- ▶ Les nouveaux services proposés – si envisagés ;

- ▶ L'impact sur le réaménagement des espaces (besoin en mobilier) - si envisagé ;

- ▶ Une (des) formation(s) - si envisagée(s), à préciser.

4. Budget prévisionnel – montant TTC

CHARGES	MONTANT TTC	PRODUITS	MONTANT TTC
Acquisition de livres, supports audio vidéo, de périodiques et d'outils d'animation (Kamishibaï, complément de jeux, Raconte-tapis®, tapis de lecture...) en faveur des publics prioritaires Joindre l'ensemble des devis et ajouter les documents de présentation pour les outils d'animation		Participation de la commune, de l'EPCI Autres subventions sollicitées pour le projet : (État, Région, autres...) Subvention sollicitée au Département (maximum 70% ou 80% si bonification)	
TOTAL :		TOTAL :	

5. Conditions d'attribution de la subvention

Sont concernées les collectivités mosellanes porteuses d'une ou plusieurs bibliothèques de lecture publique, signataires d'une convention de partenariat pour la lecture publique avec le Département de la Moselle (depuis 2024). Le montant de la subvention sera calculé en fonction du budget global et de l'intérêt départemental du projet.

Une bonification de 10 % du coût du projet global HT pourra être accordée aux communes qui font l'acquisition de mobilier spécifique permettant la valorisation de collections adaptées (DYS, facile à lire, livres en gros caractères, livres tactiles, livres audio...).

Pour que la demande soit recevable, la bibliothèque doit respecter les conditions suivantes :

- les critères de sa convention ;
- la personne référente de la bibliothèque doit avoir suivi la formation de base ;
- le bénéficiaire accepte les conseils du référent de territoire du service territorial de rattachement pour la préparation du projet mobilier en lien avec un projet de service.

6. Pièces à fournir

Dossier de subvention dûment complété accompagné des pièces justificatives ci-dessous :

- Lettre officielle de demande de subvention de la Commune ou de l'Intercommunalité adressée au Président du Département de la Moselle (signature du Maire de la Commune ou du Président de l'EPCI), et s'engageant à respecter les conditions d'octroi de la subvention ou justificatifs du respect des conditions fixées ;
- Délibération portant engagement à porter cette subvention au budget communal ou intercommunal et à acquérir les ouvrages ou les outils d'animation au titre communal ou intercommunal ;
- RIB ;
- Devis du projet d'acquisitions des collections et/ou des outils d'animation (avec fiche de présentation) ;
- Fiche annexe complétée avec l'aide du référent de territoire de la bibliothèque.

La commune ou l'EPCI bénéficiaire s'engage à transmettre au Département les justificatifs d'acquisition des ressources dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception de la notification de décision.

Toute subvention non utilisée par la commune ou l'EPCI fera l'objet d'une restitution au Département.

Accompagnement fait à , le

Signature du référent de territoire de la DLPB (Nom, Prénom) :

Signature du responsable de la bibliothèque (Nom, Prénom) :

J'atteste que la Collectivité s'engage à respecter la convention de partenariat avec le Département.

Fait à , le

Signature et cachet du Maire, du Président ou de son représentant

Fiche annexe

Dossier de demande de subvention 2026

LECTURE PUBLIQUE ET BIBLIOTHÈQUES

Développement de ressources documentaires et d'outils d'animation

1. Analyse des collections actuelles et des publics potentiels - Chiffres 2025

1-1 Description des publics potentiels

- Bibliothèque municipale ou associative ▶ population de la commune :
- Bibliothèque intercommunale ▶ population totale des communes :

1-2 Données sur la structure de la population (segmentation par âge)

Tranche d'âge	Population de la commune			Inscrits à la bibliothèque		
	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL
0 - 14 ans						
15 - 24 ans						
25 - 59 ans						
60 ans et plus						

Tranche d'âge	Taux de pénétration I/P		
	M	F	TOTAL
0 - 14 ans			
15 - 24 ans			
25 - 59 ans			
60 ans et plus			

2. Projet de développement des collections

Situation actuelle			Projet d'évolution Objectifs spécifiques
Collections actuelles	Nombre de documents	% des collections totales	
1-			
2-			
3-			

3. Projet de développement des outils d'animation

Situation actuelle		Projet de création et/ou d'évolution
Outils	Public visé	
1-		
2-		
3-		

Accompagnement fait à , le

Signature du référent de territoire
de la DLPB (Nom, Prénom) :

Signature du responsable de la bibliothèque
(Nom, Prénom) :

J'atteste que la Collectivité s'engage à respecter la convention de partenariat avec le Département.

Fait à , le

Signature et cachet du Maire, du Président ou de son représentant

Monsieur le Président
Département de la Moselle
Direction des Sports, de la Jeunesse
et de la Culture
Direction de la lecture publique et
des bibliothèques
Hôtel du Département
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1

À
le

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter une subvention départementale pour l'année 2026, d'un montant de € pour le développement de ressources documentaires et d'outils d'animation de la bibliothèque :

Je vous transmets, ci-joint, le dossier de demande de subvention complété, accompagné des pièces demandées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

.....

SUGGESTION DE DÉLIBÉRATION

La délibération peut parvenir au service instructeur par mail (dlpb@moselle.fr) dans un délai de 2 mois après le dépôt du dossier de demande de subvention.

OBJET : Demande de subvention au Département de la Moselle relatif à *[intitulé de la subvention]*.

Le Conseil *[municipal / communautaire]*,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

De solliciter une subvention d'un montant de... € auprès du Département de la Moselle au titre de *[intitulé de la subvention]* de/pour la bibliothèque de *[nom]*.

S'ENGAGE :

- à acquérir *[le matériel / les ouvrages / les outils]* décrit dans la demande ci-jointe pour un montant de € HT, soit € TTC ;
- à porter au budget cette acquisition ainsi que la subvention correspondante ;
- à respecter les conditions d'octroi de la subvention ainsi que les critères définis dans la convention de partenariat ;
- à transmettre au Département de la Moselle les justificatifs d'acquisition dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception de la notification de décision.

[si la bibliothèque est associative]

- à reverser à la bibliothèque le montant de la subvention obtenue et à financer le reste à charge sollicité, soit un total de ... €.

AUTORISE :

le/la Maire / Président(e) à solliciter le Département de la Moselle pour l'octroi de cette subvention, à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de *[ce matériel / ces ouvrages / ces outils]* et à l'exécution de la présente délibération.